

Nivernais central - Pays charitois

CHÂTEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS

Belle réussite pour le lâcher de truites



LÂCHER DE TRUITES. Quarante pêcheurs autour du plan d'eau, une belle réussite !

Samedi matin, sous un franc soleil, le lâcher de truites à l'étang communal des Vallées du Moulin a fait recette. Quarante pêcheurs, dont quelques enfants, étaient présents sur tout le pourtour du plan d'eau.

De belles et nombreuses

prises ont été réalisées, de quoi réjouir les participants. Buvette et restauration sur place ont été appréciées, il faut bien savoir reprendre des forces ! L'empoissonnement avait été réalisé conjointement par la société de pêche et la commune. ■

MONTIGNY-AUX-AMOGNES

Marché et Troc'Plantes, dimanche



TROC'PLANTES. L'an dernier, le troc'plantes avait fait son retour et rencontré le succès.

Dimanche 8 mai, La Convergence des Zut ! propose, en plus du marché de producteurs mensuel, son traditionnel troc'plantes.

Depuis un an, l'association des Amognes propose un marché de producteurs locaux, Mon'ty Marché, qui rencontre un franc succès, chaque deuxième dimanche du mois, de 9 h à 13 h, sur la place communale.

En parallèle, dimanche 8 mai, l'association, qui a pour but de « développer la vie locale et la solidarité entre les habitants.e.s des

Amognes », organise une nouvelle journée troc'plantes, comme elle le fait depuis quelques années déjà.

Le principe est simple : des échanges et trocs de plantes et de graines le matin, et de savoir-faire l'après-midi, à travers des ateliers d'échange : jeux géants en bois, couture, vannerie, découverte d'une ruche, toilettes sèches, visite d'une ferme, etc. Chacun peut venir même sans plante et repartir avec quelque chose. Repas partagé, où chacun apporte ce qu'il peut, à 13 h. ■

À NOTER

GUÉRIGNY. Fête foraine. La fête foraine, qui a débuté samedi 30 avril, se déroulera jusqu'à dimanche 8 mai, avec journée demi-tarif demain. ■

PRÉMERY. Donner son sang, un geste simple et vital. Chacun peut contribuer à aider les malades par un geste simple et solidaire, qui prend moins d'une heure. La prochaine collecte a lieu jeudi 12 mai, de 14 h 30 à 18 h 30, à la salle sociale, rue Ambroise-Croizat, (à côté de l'Ehpad Les Colchiques). On peut venir sans rendez-vous ou avec rendez-vous (sur dondesang.efs.sante.fr rubrique Où donner). Donner son sang, ça se prépare. Vérifiez que l'on peut donner son sang en quelques clics grâce au test en ligne ! Je fais le test. ■

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

Circulation alternée rue du Général-Auger

Après quelques semaines de perturbation de circulation suite aux travaux d'aménagement de la traversée de l'île du faubourg, les poids lourds sont de retour quelques jours après les véhicules légers.

Lors du traditionnel couper de ruban inaugural, fin avril, les élus ont d'ailleurs vu leurs discours régulièrement interrompus par le grondement des 38 tonnes qui passaient. L'occasion de constater que la circulation alternée semble se mettre progressivement en état de réguler la circulation.

Désormais, la traversée par la rue du Général-Auger se fait en alternance sur une seule voie de pas-



TRAVERSÉE EN ALTERNAT. Les poids lourds ne peuvent plus désormais se croiser au milieu de la rue du Général-Auger.

sage, au bénéfice des piétons qui profitent de trottoirs élargis. Le gros défi a été de mettre en place les

dispositifs de régularisation des feux au niveau de la passerelle. Début mai, un réajustement des

temps de passage des véhicules venant de chaque côté interviendra, suivi de quelques semaines de rodage.

De leur côté, les élus ont souligné l'importance de ce dispositif sécurisant les passages. Le maire, Henri Valès, n'a pas manqué de profiter de la présence du sous-préfet de Cosne pour rappeler que les études concernant le projet du second pont devaient avancer. Hicham Boujlilat, vice-président de la Région, a déclaré que celle-ci continuerait de soutenir la démarche globale de la Ville pour sa revitalisation. ■

➔ **Travaux.** Coût : 254.324 € HT dont 57.000 € pour la Ville.

SAINT-AUBIN-LES-FORGES

Une année importante en investissements

Réuni au début du mois, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, les budgets primitifs 2022, les taux des taxes locales, qui ont été maintenues à leur niveau précédent, et les subventions aux associations.

Côté investissements, la programmation a été établie comme suit : les aménagements de l'étage de la mairie et des toilettes de la salle des fêtes (*notre édition du 2 avril*), divers travaux sur ce même bâtiment (18.000 €) et l'aménagement de la place de la Liberté (7.000 €). L'eau va également faire l'objet de dépenses importantes : diagnostic du réseau (40.000 €), sécurisation du réservoir des Grandes Vallées (15.000 €) et isolation



AMÉNAGEMENT. Les élus ont décidé de faire procéder à un réaménagement de la place de la Liberté.

extérieure de la station de traitement de la Doué (16.000 €).

Au cours de la réunion, décision a été prise de vendre deux parcelles de terrain et d'aliéner partiellement deux chemins ru-

raux, le tout au profit de particuliers. Les loyers mensuels du logement et du garage communaux ont été fixés respectivement à 375,75 € et 16,93 €. Enfin, l'appel lancé, afin de trouver un porte-drapeau, de

la municipalité pour les cérémonies commémoratives a été entendu, en la personne de Jérôme LeGrand, maire adjoint, qui s'est porté volontaire.

Budgets 2022. Commune. 609.125 € (fonctionnement), 328.586 € (investissement).

Eau. 75.006 € (fonctionnement), 122.605 € (investissement).

Santé. 6.290 € (fonctionnement), 9.290 € (investissement).

Subventions aux associations. Camosine, 40 € ; Fnaca, 35 € ; Restos du Cœur, 100 € ; VTT nivernais, 90 € ; Club informatique guérignois, 35 € ; Amicale des Saint-Aubin d'Europe, 31 € ; Secours populaire, 100 € ; comité des fêtes, 200 € ; Prévention routière, 40 €. ■

URZY

Parents d'élèves mobilisés pour la planète

Les parents d'élèves de l'école Pierre-Malardier ont lancé, en complément des actions déjà menées par les enseignants, plusieurs projets citoyens visant à limiter le plus possible la production de déchets.

Fin mars, dix familles ont répondu au défi appelé "Chéri, j'ai rétréci la poubelle", s'engageant à peser leurs poubelles d'ordures ménagères pendant quatre semaines, avant de choisir une action visant à en réduire le poids. Une deuxième série de pesées devait servir d'évaluation.

Deuxième action vers le zéro déchet, une activité



ZÉRO DÉCHET. Le "Bee Wrap", ou comment recycler ses vieux tissus pour en faire des emballages alimentaires réutilisables.

qui répond au doux nom de "Bee Wrap". Le princi-

pe ? Récupérer des tissus destinés à être jetés et les

enduire de cire d'abeille pour en faire des couvercles et emballages naturels réutilisables pour aliments. Une quinzaine d'enfants, encadrés par des parents (il faut utiliser des fers à repasser), ont officié, un samedi, à l'espace associatif.

Enfin, samedi 21 mai, dans la salle Berthe-Fouchère, c'est le sacro-saint goûter qui sera passé au crible du zéro déchet (l'affiche est en cours de préparation).

Toutes ces actions s'inscrivent dans la préparation de la fête d'école de fin d'année, qui sera placée sur ce même thème. ■